



LES ACTIVITES PAR-DESSUS TOUT ! LA SECURITE ON S'EN FOU !

MA LYON-CORBAS

Le 1^{er} février 2023,

Notre Administration s'égaré totalement dans les priorités qu'elle se fixe au vu de la situation alarmante de notre établissement. Au lendemain d'une lâche agression commise par un déséquilibré mental à l'encontre d'un personnel de surveillance, la priorité de notre Direction est la couverture des postes activités.

Par le biais d'un appel d'offre pour la création au total de **3 postes fixes activité**, la Direction répond à un besoin en terme de sécurité pour les personnels CPIP et autres intervenants dans les sous-sols de bâtiments. Malheureusement celui-ci ne fait que de déplacer le problème au cœur de notre détention, **car ces créations de postes se font en tapant dans la masse de surveillant de détention qui est déjà bien trop maigre**. Notre organisation syndicale multi-catégorielle se doit de garder une vision d'ensemble et nous ne pouvons accepter que l'amélioration des conditions de travail des uns, se fasse au détriment de celle des autres.

L'Administration souhaite voir les postes activité couverts, elle n'a qu'à nous fournir le personnel nécessaire !

Car vendredi dernier, notre établissement a été une nouvelle fois le théâtre d'une agression aussi vile que gratuite sur l'une de nos collègues à la MAH3 au sein d'une détention de plus en plus vidée de ses surveillants. Un détenu au comportement instable psychologiquement, a quitté sa cellule durant les réclamations des cantines pour agresser la surveillante d'étage en lui portant au visage une violente gifle. **Il aura fallu l'intervention de deux détenus auxiliaires pour maîtriser l'agresseur** le temps que les renforts arrivent.

Contrairement à certains, la souffrance que ressentent les personnels de surveillance à Corbas ne se compte pas en mois mais en années ! Quand est-ce que l'Administration prendra conscience qu'il faut impérativement renforcer la présence de surveillants dans tous les secteurs de la détention afin de lutter contre l'isolement dont souffre les agents d'étage, qui eux se retrouvent VERITABLEMENT SEUL face à une population de plus en plus malade et à une charge de travail en constante augmentation ? La stratégie prise par la Direction de multiplier les postes fixes en détention ne solutionnera absolument pas les problématiques qu'il y a au sein de notre détention, c'est tout le contraire !

L'**UFAP UNSa justice** apporte son soutien inconditionnel à notre collègue et salut son courage et son professionnalisme.

L'**UFAP UNSa justice** exige le transfert de cet énergumène sur un autre établissement à l'issue de son séjour d'une durée exemplaire au quartier disciplinaire.

L'**UFAP UNSa justice** estime que l'administration ne peut plus garantir la sécurité de ces agents, il est urgent de lutter contre l'isolement du surveillant d'étage à Lyon-Corbas, en travaillant ensemble sur un nouveau mode de fonctionnement permettant d'améliorer les conditions de travail des agents et en leur donnant les moyens d'accomplir les tâches et les missions qui lui sont attribuées.

L'**UFAP UNSa justice** rappelle que toute modification majeure du service ou création de poste doivent être préalablement discutées lors des instances de dialogue social, notre organisation ne permettra pas que les agents de la détention soient les dindons de la farce, nous n'hésiterions pas une seule seconde à passer à l'action si notre organisation syndicale n'était pas écoutée. A bon entendeur.

Nadia CHEKHAD, Philippe MACHADO, Stéphane GALVEZ
Pour le bureau local **UFAP UNSa justice**